MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS



SÉANCE ORDINAIRE 13 AVRIL 2021

1.- Ordre du jour

Accepté tel que rédigé et communiqué

1 a) Questions du public

2.1- Adoption et suivi du procès-verbal

La séance ordinaire tenue le 9 mars 2021

3-Comptes a payer – Mars 2021 de plus de 3 000 \$	
ÉNERGIE SONIC INC.	
TOTAL	4 037.1

C É C E D DE IONOLIÈDE

C.L.G.L.P. DL JONQUILKL	
TOTAL	3 380.2°
CONSULTANTS FORESTIERS M.S. INC	
ΤΟΤΛΙ	5 575 6

OTAL	3 380.2
CONSULTANTS FORESTIERS M.S. INC	
OTAL	5 575.6

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François **SÉANCE AVRIL 2021**

LES HUILES DESROCHES

TOTAL

VILLE DE BAIE SAINT-PAUL

TOTAL





4 022.15

3 031.61

3.1 - Liste des chèques et des paiements

La liste des chèques et des paiements suivant les comptes acceptés en mars 2021

4.1- Avis de motion – Règlement no 661 (TECQ)

Avis de motion est par la présente donné que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François présente le règlement 661 ayant comme objectif de financer la subvention du ministère Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) accordée dans le cadre du programme Taxes sur l'essence et la contribution du Québec (TECO-2019)

4.1.1 – Adoption du projet 1 du règlement no. 661

Afin de financer les sommes prévues à la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du programme Taxes sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ-2019), le conseil est autorisé à dépenser la somme de 814 209 \$. Pour se procurer cette somme, la municipalité est autorisée à emprunter jusqu'à concurrence de ladite somme pour une période de 5 ans (terme correspondant à celui du versement complet de la subvention).

SUITE

La municipalité pourvoira, durant le terme de l'emprunt, aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles, en appropriant chaque année la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), conformément à la convention intervenue entre le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François le 4 février 2021

4.3- Avis de motion – modifiant le règlement de zonage no 603

Avis de motion est par la présente donné que sera présenté lors d'une prochaine assemblée publique, un règlement pourvoyant à la modification du règlement de zonage numéro 603 dont l'objectif est :

 D'autoriser l'usage G.1 Établissement où l'on sert de la boisson alcoolisée en zone Rx-2 à l'intérieur du bâtiment principal ainsi que sur le patio pour un établissement d'hébergement de court séjour, et/ou à l'intérieur d'un bâtiment secondaire du même ensemble immobilier.

4.3.1 Projet 1 – Règlement no 662 – modifiant le règlement no 603

Le présent règlement a pour objet d'autoriser la vente de boisson alcoolisée à l'extérieur du bâtiment principal ainsi que sur le patio pour un établissement d'hébergement de court séjour, et/ou à l'extérieur d'un bâtiment secondaire du même ensemble immobilier.

SUITE

4.3.1 Projet 1 – Règlement no 662 – modifiant le règlement no 603

ARTICLE 3 MODIFICATION DE LA GRILLE DES USAGES

La grille des usages présente à l'article 5.3.2 du présent règlement est modifiée afin d'autoriser l'usage G.1 Établissement où l'on sert de la boisson alcoolisée en zone Rx-2 à l'extérieur du bâtiment principal ainsi que sur le patio pour un établissement d'hébergement de court séjour, et/ou à l'extérieur d'un bâtiment secondaire du même ensemble immobilier.

4.4- Avis de motion – Règlement parapluie

Avis de motion est par la présente donné que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François présente le règlement 662 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 454 000 \$ remboursable sur une période de 10 ans ;

4.4.1- Présentation du règlement no 663 - Règlement parapluie

Le conseil est autorisé à effectuer des dépenses en immobilisations pour des travaux de prolongement de la piste cyclable, de travaux d'infrastructure routière et de réfection de toiture pour un montant total de 454 000 \$ réparti de la façon suivante :

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 454 000 \$ sur une période de 10 ans.

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François SÉANCE AVRIL 2021

4.5- Avis de motion – Règlement amendant le règlement no 650

Avis de motion est par la présente donné que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François présente le règlement 665 modifiant le règlement no 650 comme suit :

 Modifier « le deuxième lundi de chaque mois » pour « le deuxième mardi de chaque mois »

4.5.1- Présentation du règlement no 665 amendant le règlement no 650

Le présent règlement no 665 est rétroactif au 1er janvier 2021

- Modifier « le deuxième lundi de chaque mois » pour « le deuxième mardi de chaque mois »
- Modifier « Au mois de janvier, la seule séance ordinaire du conseil a lieu le troisième lundi » pour « Au mois de janvier, la seule séance ordinaire du conseil a lieu le troisième mardi »

SUITE

 Modifier « la seule séance ordinaire du conseil du mois d'octobre a lieu le premier lundi du mois » par « la seule séance ordinaire du conseil du mois d'octobre a lieu le premier mardi du mois »

 Modifier « à l'exception de la séance régulière qui se tient le 2^{ème} lundi » par « à l'exception de la séance régulière qui se tient le 2^{ème} mardi »

5.1- Bacs semi enfouis

Demander à la MRC de Charlevoix de bonifier sa contribution au projet d'acquisition de bacs semienfoui, et ajouter un montant supplémentaire de 2 000 \$ et ainsi collaborer à l'atteinte de ses objectifs.

5.2- Candidate pompière volontaire

Le conseil accepte et accueille favorablement la candidature de madame Laura Bourgeois à titre de pompière volontaire pour la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François.

5.3- Congrès virtuel ADMQ - inscription

Autoriser l'inscription de M. Stéphane Simard, au Congrès virtuel de l'ADMQ 2021 pour la somme de 399 \$;

5.4- Formation pompier - Feux d'artifices

Attendu que les risques d'incendies reliés à l'utilisation des feux d'artifice, le conseil autorise l'inscription de deux (2) pompiers à une formation spécifique sur l'utilisation des feux d'artifice et les risques d'incendies;

5.5- TECQ 2019/2023 - Mandat entrepreneur

Mandat à donner au soumissionnaire ayant déposé la soumission la plus basse conforme pour les travaux de pavage prévus dans le cadre du programme TECQ.

5.6- Rendez-vous en gestion des ressources humaines Charlevoix - Inscriptions

Autoriser l'inscription de M. Stéphane Simard pour la tenue du Rendez-vous en gestion des ressources humaines (RVGRH) 2021 et selon l'option no 1 proposée, soit « Une clé à 80 \$, plus les taxes et les frais, pour assister aux conférences en direct et en différé pendant les 24 heures suivant l'événement » ;

5.7- Élections municipales 2021 – Formation ADMQ

Autoriser l'inscription de monsieur Stéphane Simard à cette formation sur les élections municipales 2021 au coût de 225 \$;

5.8- Appui - Québec Mega Trail

Appui est donné à Québec Méga Trail pour la tenue de la course annuelle soit :

Pour le 110k et le 80k (départ rue du quai): Et pour le 160k (Passant par le Chemin de la Martine) 5.9- Transport Denis Bouchard, Facture déneigement 2021

Autoriser le paiement de la 2^{ème} tranche au montant de 45 491.67 \$, plus les taxes applicables et relatif au contrat de déneigement du Le Fief du Massif;

5.10- Adhésion – Fleurons du Québec

Renouvellement de l'adhésion de la municipalité aux fleurons du Québec pour une durée de 3 ans au coût de 812 \$;

5.11- Serres de la Baie – Contrat de services 2021

Mandat de service à Centre jardin de la Baie pour l'entretien des plates 2021, pour un montant de 5 400 \$, plus les taxes applicables ;

5.12- Réparation F-150 - facture

Autoriser le paiement des réparations, suite à une entrée en collision avec un cervidé, effectuées par le Garage Hyundai Jean-Roch Thibault, pour un montant de 4 083,57 plus les taxes applicables;

5.13- Bail casse-croute du quai 2021

Autoriser l'ouverture du Casse-croûte du Quai pour la saison 2021 soit du 1er juin au 12 septembre 2021 à raison de 7 jours sur 7 et du 1^{er} mai ou avant, au 31 mai 2020, l'ouverture sera sur fins de semaine seulement ;

Que 9418-1849 Québec Inc. en assure la gestion;

5.14- Unis pour la faune – Appui

Appui est donné à l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTLB) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois.

5.15- Servitude - Sarah Desilets-Rousseau

La Municipalité acquière, sans considération monétaire, de madame Sarah Désilets-Rousseau, une partie du lot 4 793 141 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Charlevoix 2, et décrite comme « Parcelle 2 » à la description technique préparée par monsieur Patrice Fortin, arpenteur-géomètre, le 23 juin 2015, sous le numéro 2450 de ses minutes.

5.16- Suivi – Formation pompier 1

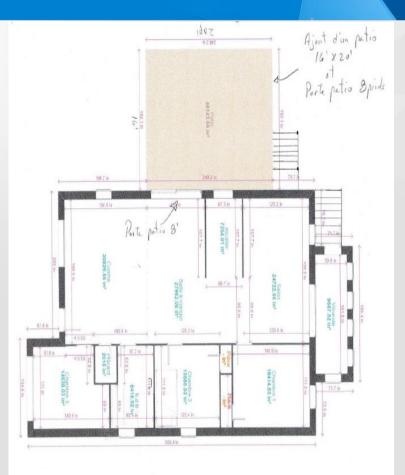
Le conseil municipal octroi une somme de (500 \$) à tous les pompiers volontaires ayant réussi leur formation de pompier 1

5.17- Ajout d'une porte-patio PIIA — Rue Principale

Accepter la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme et autorise le responsable de l'émission des permis, à émettre ledit permis demandé.

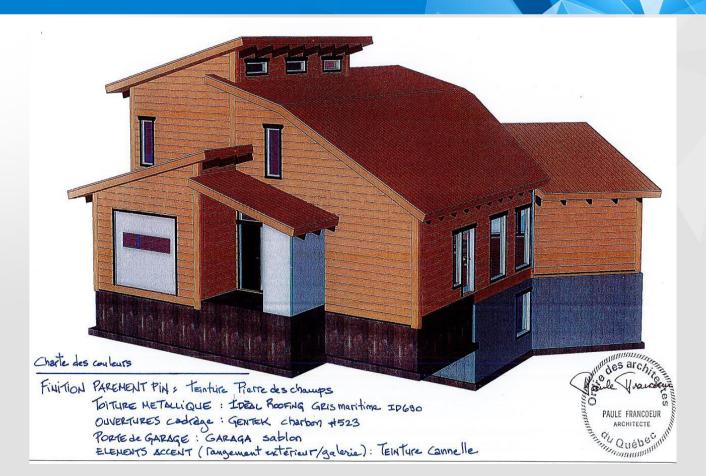
Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François SÉANCE AVRIL 2021

Rés.250421



5.18- Nouvelle construction Lot 6 430 368 - Chemin Marie-Anne-Simard

Accepter la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme et autorise le responsable de l'émission des permis, à émettre ledit permis demandé.



5.19- Accès Petite-Rivière – Versement incitatifs

Autoriser le versement d'un montant de 24 000 \$ à Accès Petite-Rivière afin que l'organisme puisse palier aux paiements relatifs aux incitatifs à l'établissement;

5.20- Embauche adjointe administrative 1 – remplacement temporaire

Le conseil municipal entérine l'embauche pour un remplacement temporaire au titre d'ajointe administrative 1

5.21- AGRCQ – Adhésion

Autoriser l'adhésion de M. Gaétan Boudreault, directeur des travaux publics, à l'AGRCQ et pour un montant de 150 \$ plus les taxes applicables ;

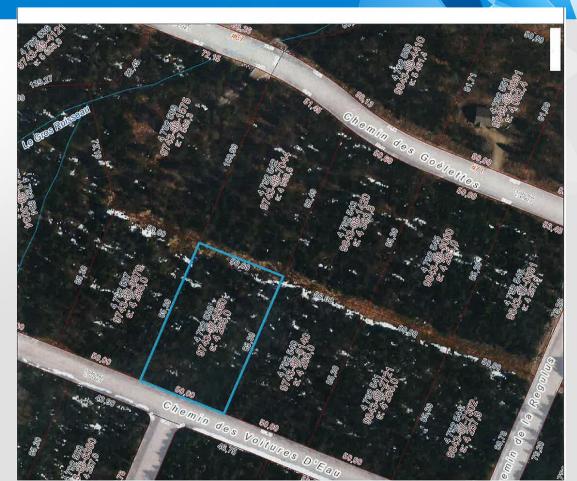
5.22-Report intérêt taxes municipales - 30 juin 2021

Accepter de reporter au 30 juin 2021 le moratoire concernant le congé d'intérêt sur les taxes municipales non payées.

5.23-Acquisition terrain secteur Fief – Lot 4 792 538 et Lot 4 792 540

La Municipalité acquière, avec la garantie légale, les immeubles portant les numéros de lot suivants :

(Lot 4 792 538) - (Lot 4 792 540) et permettant la construction de la dernière phase du réseau hydro électrique dans le secteur du Fief



5.24- Proposition Chemin de fer Charlevoix – Prolongation de la piste cyclable

Le conseil municipal accepte la proposition de mandat de CFC pour 7 480 \$ plus les taxes applicables et mandate monsieur Gérald Maltais pour signer l'entente avec l'organisation CFC.

5.25- Formation opérateur de niveleuse

Le conseil municipal accepte de financer la formation d'opérateur de niveleuse pour un (1) employé. Cette formation aura lieu dès le printemps 2021 et pour un coût n'excédant pas 3 000 \$;

5.26- Achat barrières - parc entrepreneurial

Autoriser l'achat et l'installation de barrières afin de limiter l'accès au terrain du parc entrepreneurial pour un montant de 4 100 \$ du fournisseur Précisions S.G.;

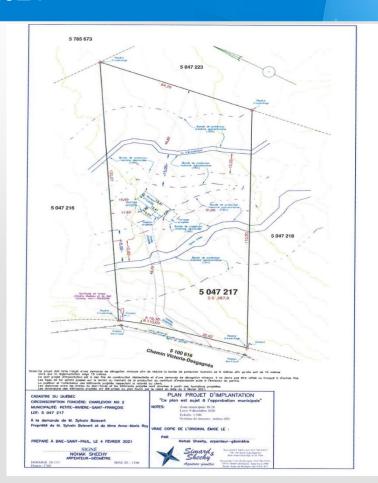
5.27- Cession & servitude – M. Florent Côté

Le conseil accepte de céder une petite partie de terrain à M. Florent Côté, afin de régulariser l'empiètement du bâtiment secondaire dans l'emprise de la rue municipale ;

M. Florent Côté assumera les honoraires professionnels de l'arpenteur et du notaire pour la cession d'une partie de terrain et accepte les servitudes à intervenir entre les parties et relatives à l'entretien des ponceaux et fossés situés sur son terrain ;

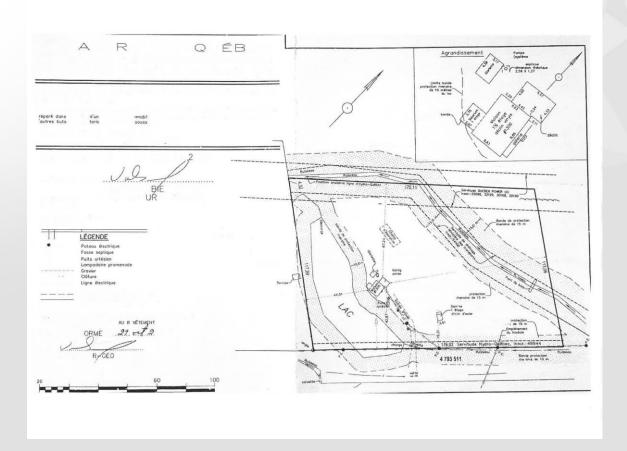


5.28- Demande de dérogation mineure – Lot 5 047 217 – Chemin Victoria-Desgagnés



5.29- Demande de dérogation mineure – 1306 Route 138

Accepter la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme et autorise le responsable de l'émission des permis, à émettre ledit permis demandé.



5.30- Embauche – Menuisier – journalieropérateur

Autoriser le directeur général et secrétairetrésorier, à procéder aux entrevues à la suite de la réception des candidatures pour ce poste et à procéder à l'embauche de la ressource apte à assumer les tâches reliées au poste.

5.31- Acquisition — Bacs semi-enfoui

Autoriser l'achat desdits bacs de « Les Contenants Durabac » au coût de 15 925 \$ plus les taxes applicables;





5.32- Fin de contrat – Francine Dufour

Le conseil municipal modifie la date du 5 mai pour la fin de contrat de Francine Dufour, pour le 7 mai 2021. 5.33- Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement et accélération

Autoriser la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci.

5.34- Camille Lavoie - Chapelle Grande-pointe

Le conseil confirme son appui à Mme Camille Lavoie pour son projet d'exposition à la Chapelle de Grande-Pointe.



5.35- Sherfferboard – Emplacement Parc des riverains

Le conseil municipal autorise l'installation d'un terrain de Scheffer board dans la Parc des riverains et tel que convenu

avec la FADOC.



5.36- Chemin de la Pointue – Lumières de rue

Hydro Québec exige que la demande soit formulée par la municipalité pour l'installation de lumières de rues sur des poteaux d'hydro électricité, sur une rue privée;

Le conseil accepte de procéder à la demande auprès d'hydro Québec pour que le promoteur puisse procéder à l'installation de 10 luminaires de rues de type LED 150 watt sur le Chemin de la Pointue et pour lequel il s'engage à

- 6.- Prise d'acte des permis émis en MARS 2021
- 5 permis d'Abattage d'arbres
- 2 permis pour Aménagement d'accès à un terrain
- 1 permis d'installation de Bain à remous (spa)
- 1 Changement d'usage
- 2 permis de Construction nouvelle Accessoire Résidentiel
- 1 permis de Construction nouvelle Principal Autre
- 14 permis de Construction nouvelle Principal Résidentiel
- 1 permis d'Enseigne
- 8 permis d'Installation septique
- 10 permis de Prélèvement d'eau souterraine (puits)
- 4 permis de Rénovation Transformation
- 5 permis de Lotissement

Demande

7.1- Club Bon Coeur

Acceptation de la demande de collaboration de Club Bon Coeur afin de rendre hommage aux travailleurs des services essentiels, hommage qui se traduira par l'affichage d'une bannière devant l'édifice municipale et la remise de 250 masques aux personnes et familles vulnérables de la municipalité

Réponse à une demande

7.2- Accusé de réception MTQ

Le Ministère des transports du Québec accuse réception de la demande de la municipalité concernant l'utilisation du terrain portant le numéro de lot 4 793 368 dans le but d'en faire un parc nature.

8.- DIVERS

9.- Rapport des conseillers (ère)

DIFFUSER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

10.- Questions du public